Environnement et Changement climatique Canada
Environment and Climate Change Canada

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Rejets de substances nocives dans l'eau

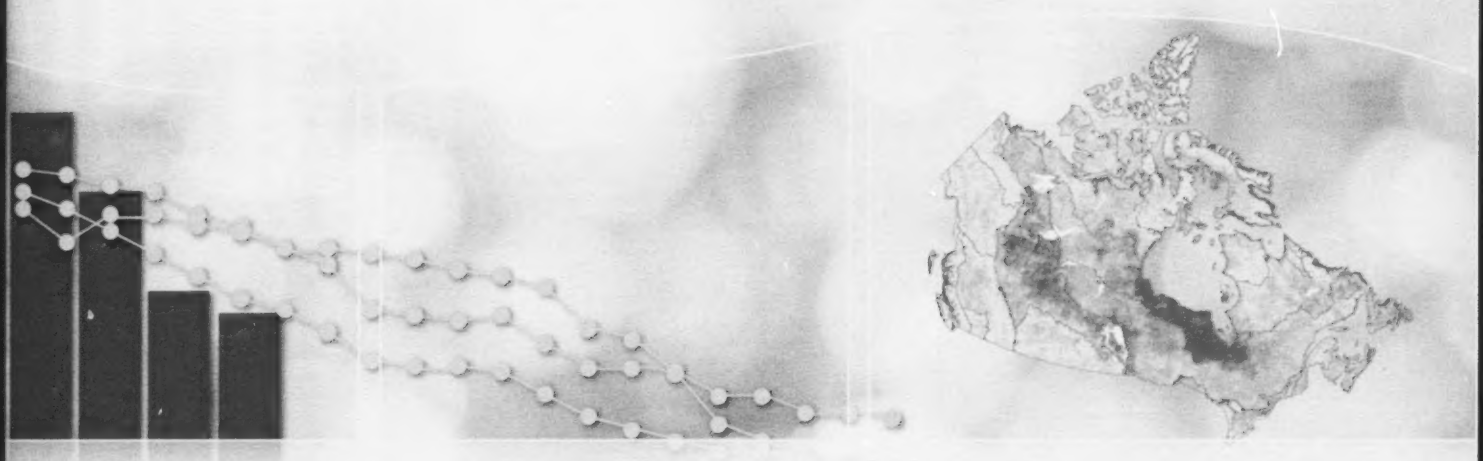

Canada

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Rejets de substances nocives dans l'eau. Consulté le *jour mois année*.
Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/rejets-substances-nocives-eau.html.

N° de cat. : En4-144/81-2018F-PDF
ISBN : 978-0-660-27517-8

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2018

Also available in English

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Rejets de substances nocives dans l'eau

Août 2018

Table des matières

Rejets de substances nocives dans l'eau **5**

Aperçu des résultats 5

Rejets de mercure dans l'eau 6

Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire 8

Rejets de mercure dans l'eau provenant des installations 9

Rejets de plomb dans l'eau 9

Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire 11

Rejets de plomb dans l'eau provenant des installations 12

Rejets de cadmium dans l'eau 13

Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire 14

Rejets de cadmium dans l'eau provenant des installations 15

À propos des indicateurs 16

Ce que mesurent les indicateurs 16

Pourquoi ces indicateurs sont importants 16

Indicateurs connexes 17

Sources des données et méthodes 17

Sources des données 17

Méthodes 18

Changements récents 21

Mises en garde et limites 21

Ressources 21
Références 21
Renseignements connexes 21

Annexe 22
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures 22

Liste des figures

Figure 1. Rejets de mercure, plomb et cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2016 5
Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016 6
Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016 8
Figure 4. Rejets de mercure dans l'eau par installation, Canada, 2016 9
Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016 10
Figure 6. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016 11
Figure 7. Rejets de plomb dans l'eau par installation, Canada, 2016 12
Figure 8. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016 13
Figure 9. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016 14
Figure 10. Rejets de cadmium dans l'eau par installation, Canada, 2016 16

Liste des tableaux

Tableau 1. Correspondance des catégories de source aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement et aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants 19
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Rejets de mercure, plomb et cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2016 22
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016 22
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016 23
Tableau A.4. Données pour la Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016 24
Tableau A.5. Données pour la Figure 6. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016 24
Tableau A.6. Données pour la Figure 8. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016 25
Tableau A.7. Données pour la Figure 9. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016 26

Rejets de substances nocives dans l'eau

Le rejet de certaines substances dans l'environnement peut nuire à la santé humaine, à la faune et à la biodiversité. Les métaux toxiques rejetés dans l'eau peuvent entrer dans la chaîne alimentaire et s'accumuler dans les tissus d'organismes vivants. L'exposition à ces substances, même en petite quantité, peut être dangereuse tant pour les humains que pour la faune. Les indicateurs suivent les rejets, issus d'activités humaines, de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau.

Aperçu des résultats

- Les rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau étaient respectivement 63 %, 62 % et 50 % plus faibles en 2016 qu'en 2003.
- En 2014, un déversement important[1] a représenté 92 %, 92 % et 59 % des rejets totaux de mercure, de plomb et de cadmium, respectivement.

Figure 1. Rejets de mercure, plomb et cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2016

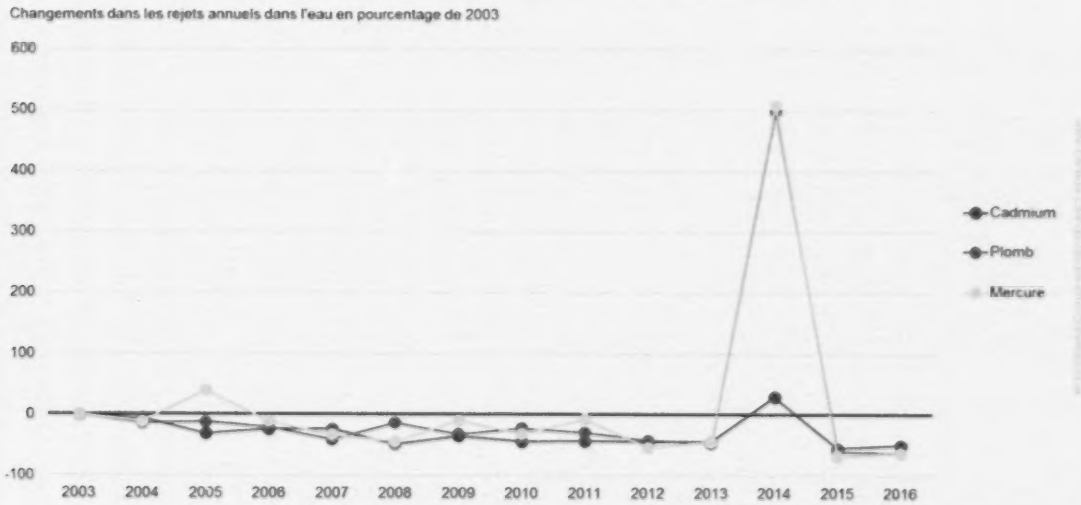

Données pour la Figure 1

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. Ce graphique illustre uniquement les rejets dans l'eau déclarés à l'Inventaire national des rejets de polluants en fonction des critères de déclaration de celui-ci touchant les rejets de mercure, de plomb et de cadmium et de leurs composés. Les quantités présentées ne doivent pas être interprétées comme le total exhaustif de rejets de ces polluants dans l'eau au Canada.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

La plupart des rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau proviennent de l'industrie du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets (qui comprend les usines de traitement des eaux usées).[2] En 2016, cette source représentait 58 %, 45 % et 45 % des rejets totaux de mercure,

[1] Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

[2] Les usines de traitement des eaux usées ne produisent pas de mercure, de plomb ou de cadmium. Le mercure dans les eaux usées provient habituellement des rejets industriels dans les réseaux d'égouts provenant du finissage des métaux, de la fabrication de l'acier et des raffineries, ainsi que des effluents des sites d'enfouissement des déchets. La source de plomb et de cadmium provient en général des rejets industriels dans les réseaux d'égouts.

de plomb et de cadmium, respectivement. De 2003 à 2016, les rejets de mercure, de plomb et de cadmium provenant de cette source ont diminué respectivement de 73 %, 73 % et 65 %.

Le mercure et ses composés, le plomb et les composés inorganiques du cadmium sont considérés comme toxiques[3] au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

Rejets de mercure dans l'eau

Le mercure est rejeté dans l'eau à partir de sources telles que l'industrie des pâtes et papiers, de l'exploitation minière et les usines de la transformation des métaux et du traitement des eaux usées. Des rejets peuvent aussi se produire lorsqu'un produit contenant du mercure est fabriqué, utilisé, recyclé et éliminé.[4]

Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de mercure dans l'eau ont diminué de 63 % ou 239 kilogrammes (kg).
- En 2016, les rejets à l'échelle nationale ont totalisé 142 kg.
    - La source la plus importante était le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets, qui représentait 58 % (83 kg) des rejets totaux.
- En 2014, un déversement important[5] a généré 92 % (2 143 kg) des 2 321 kg de mercure rejetés.

Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016

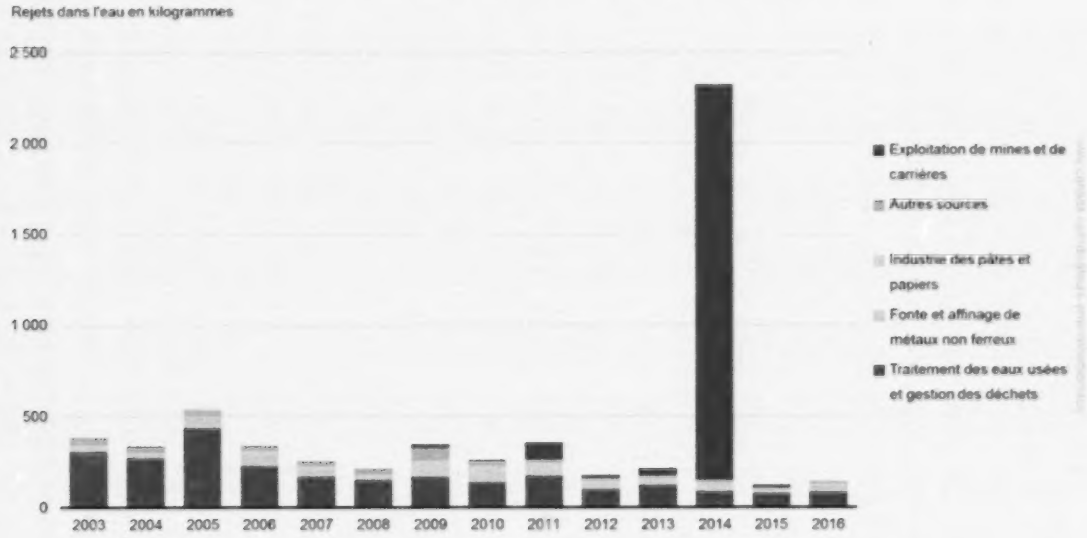

[3] L'article 64 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) définit une substance comme toxique si elle « pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à : a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; ou c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

[4] Le Règlement sur les produits contenant du mercure, qui interdit la fabrication et l'importation de mercure ou de ses composés, avec quelques exceptions pour les produits essentiels qui n'ont pas de solutions de rechange techniquement ou économiquement viables (comme certaines applications médicales et de recherche et les amalgames dentaires), est entré en vigueur en novembre 2015.

[5] Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

Données pour la Figure 2

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. Il comprend la quantité de mercure élémentaire et de mercure dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets de mercure dans l'eau déclarés ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources englobent les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les Sources des données et méthodes.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

En 2016, 3 secteurs ont contribué à 95 % (135 kg) des rejets totaux de mercure dans l'eau à l'échelle nationale : celui du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets, l'industrie de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux et l'industrie des pâtes et papiers.

La réduction la plus importante des rejets de mercure dans l'eau entre 2003 et 2016 a été enregistrée dans le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets,[6] avec une réduction de 224 kg (73 %). Cette baisse a contribué à 93 % de la baisse totale des rejets de mercure dans l'eau.

Le mercure a des effets négatifs importants sur la santé humaine et l'environnement. Il persiste et s'accumule dans les écosystèmes et le biote. L'exposition des Canadiens au mercure pose un risque particulier dans le cas des populations, notamment autochtones, qui consomment beaucoup de poissons prédateurs, par exemple des truites d'eau douce ou des ombles chevaliers, ainsi que des aliments traditionnels, notamment des mammifères marins.

[6] Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets comprend les usines de traitement des eaux usées. Les usines de traitement des eaux usées ne produisent pas de mercure. Le mercure dans les eaux usées provient habituellement des rejets industriels dans les réseaux d'égouts provenant du finissage des métaux, de la fabrication de l'acier et des raffineries, ainsi que des effluents des sites d'enfouissement des déchets.

Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- En 2016, le Québec et l'Alberta représentaient respectivement 34 % (48 kg) et 28 % (40 kg) des rejets de mercure dans l'eau à l'échelle nationale.
- Entre 2006 et 2016, l'Ontario a enregistré la plus forte réduction de rejets.
    - Ses rejets ont été réduits de 76 kg (76 %).

Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016

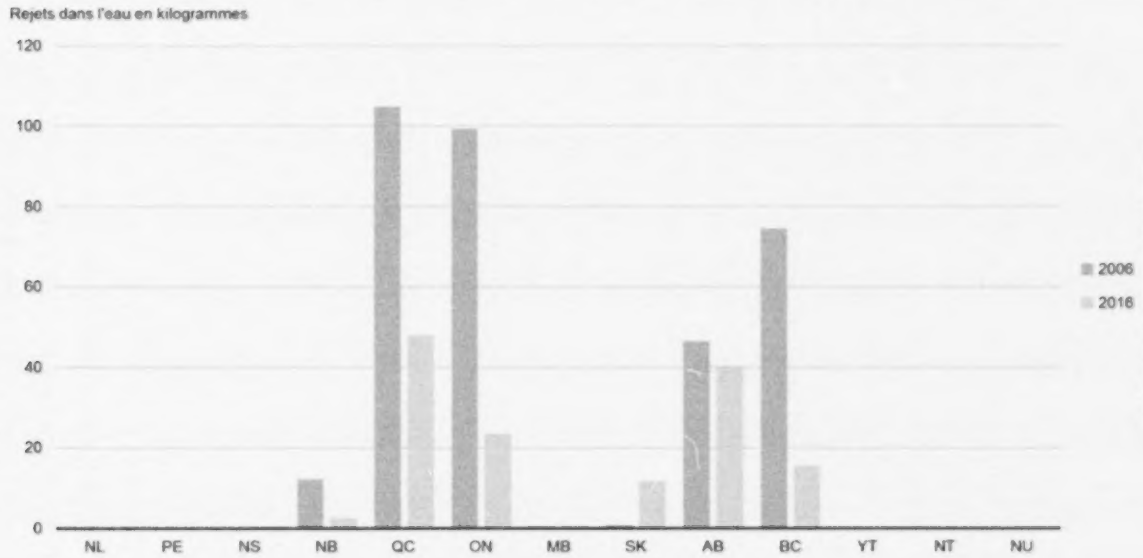

Données pour la Figure 3

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de mercure élémentaire et de mercure dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets de mercure dans l'eau déclarés ne représentent qu'une portion des rejets dans l'eau de ce polluant toxique au Canada.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Les rejets de mercure dans l'eau étaient les plus élevés au Québec en 2016, représentant 34 % (48 kg) du total à l'échelle nationale. Ces rejets provenaient principalement d'une installation de fonte et d'affinage de métaux non ferreux.

L'Ontario a connu la plus forte baisse de rejets de mercure entre 2006 et 2016. Cette baisse est principalement due à des réductions dans le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets. La Saskatchewan a connu la plus forte augmentation de rejets au cours de cette période. Cette augmentation est attribuable à une seule usine de traitement des eaux usées.

En 2016, le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets était la principale source de rejets de mercure dans l'eau en Alberta, en Ontario, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse. L'industrie des pâtes et papiers était la plus importante source de rejets au Nouveau-Brunswick. Au Québec, l'industrie de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux était la principale source de rejets de mercure dans l'eau. Dans les Territoires du Nord-Ouest et à Terre-Neuve-et-Labrador, la source la plus importante était l'exploitation des mines et des carrières.

En 2006, aucun rejet de mercure dans l'eau n'a été déclaré à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. En 2016, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et le Nunavut n'ont déclaré aucun rejet.

Rejets de mercure dans l'eau provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.

Les Indicateurs environnementaux permettent de consulter cette information en ligne au moyen d'une carte interactive. La carte vous permet de vous concentrer sur une zone ou une autre et obtenir des détails sur les rejets de mercure dans l'eau provenant de chacune des installations.

Figure 4. Rejets de mercure dans l'eau par installation, Canada, 2016

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants - Données déclarées par les installations en 2016.

Rejets de plomb dans l'eau

Le plomb est rejeté directement dans l'eau à partir de sources telles que l'industrie des pâtes et papiers, le traitement des métaux, l'exploitation des mines et des carrières et les usines de traitement des eaux usées. Ses rejets sont aussi issus de processus naturels comme l'érosion du roc et du sol. Le plomb peut se déposer sur les surfaces terrestres ou les plans d'eau puis s'accumuler dans les sols ou les sédiments.

Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de plomb dans l'eau ont diminué de 62 %, soit 15 131 kilogrammes (kg).
- En 2016, les rejets à l'échelle nationale ont totalisé 9 208 kg.
    - La source la plus importante était le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets, représentant 45 % (4 169 kg) du total.
- En 2014, un déversement important a été à l'origine de 92 % (134 238 kg) des 145 712 kg de plomb rejeté.[7]

Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016

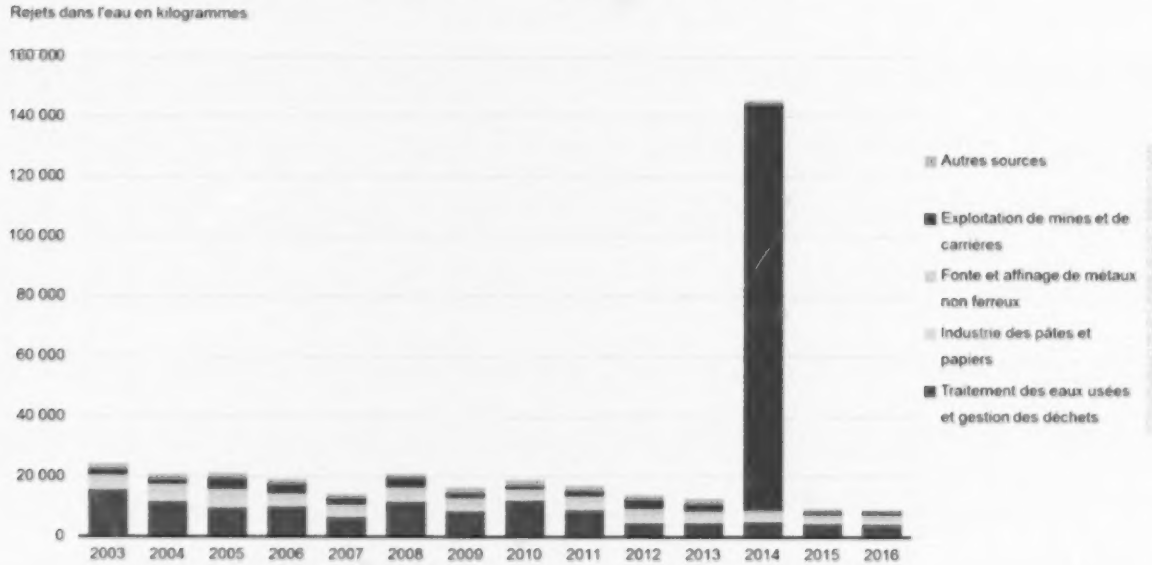

Données pour la Figure 5

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de plomb élémentaire et de plomb dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de plomb dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources comprennent les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les Sources des données et méthodes.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

En 2016, près de 80 % (7 307 kg) des rejets de plomb dans l'eau à l'échelle nationale provenaient du secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets, de l'industrie des pâtes et papiers et de l'industrie de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux.

Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets[8] a contribué à réduire de 75 % (11 318 kg) les rejets de plomb dans l'eau depuis 2003. Les industries de l'exploitation de

[7] Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

[8] Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets comprend les usines de traitement des eaux usées. Les usines de traitement des eaux usées ne produisent pas de plomb. Le plomb dans les effluents des usines de traitement des eaux usées provient généralement des rejets industriels dans les réseaux d'égouts.

mines et de carrières et des pâtes et papiers ont contribué à une réduction additionnelle de 7 % (1 068 kg) et 6 % (969 kg), respectivement.

L'exposition au plomb, même en petite quantité, peut être dangereuse tant pour les humains que pour la faune.

Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- En 2016, la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec étaient à l'origine de 85 % (7 816 kg) des rejets de plomb dans l'eau à l'échelle nationale.
- Entre 2006 et 2016, l'Ontario a connu la plus forte diminution de rejets.
    - Les rejets dans cette province ont diminué de 5 316 kg (66 %).

Figure 6. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016

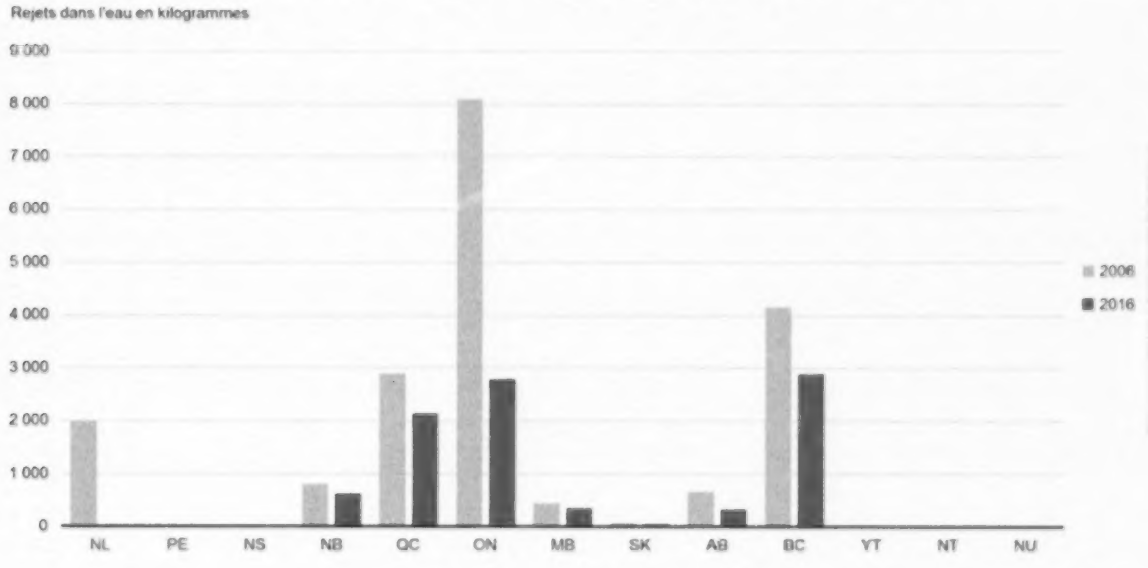

Données pour la Figure 6

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de plomb élémentaire et de plomb dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de plomb dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Les rejets de plomb dans l'eau étaient les plus élevés en Colombie-Britannique en 2016, représentant 31 % (2 888 kg) du total national. Une installation de fonte et d'affinage de métaux non ferreux était la principale source de ces rejets.

L'Ontario a connu la plus forte baisse de rejets de plomb entre 2006 et 2016. La baisse est surtout attribuable à des réductions dans le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets.

En 2016, le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets était la principale source de rejets de plomb dans l'eau en Ontario, au Québec, en Alberta, en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. En Colombie-Britannique, la source la plus importante était l'industrie de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux. L'exploitation de mines et de carrières était la source la plus importante au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 2006, aucun rejet de plomb n'a été déclaré à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Aucun rejet n'a été déclaré au Yukon en 2016.

Rejets de plomb dans l'eau provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.

Les Indicateurs environnementaux permettent de consulter ces renseignements en ligne au moyen d'une carte interactive. La carte vous permet de vous concentrer sur une zone ou une autre et d'obtenir des détails sur les rejets de plomb dans l'eau provenant de chacune des installations.

Figure 7. Rejets de plomb dans l'eau par installation, Canada, 2016

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants - Données déclarées par les installations en 2016.

Rejets de cadmium dans l'eau

Le cadmium peut être rejeté directement dans l'eau par des activités humaines, comme l'extraction et la fusion de métaux non ferreux et la consommation de carburant pour la production d'électricité ou le chauffage. Le cadmium est un métal qui existe à l'état naturel. Il est utilisé dans les piles ainsi qu'en électrodéposition pour protéger d'autres métaux contre la corrosion.

Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de cadmium dans l'eau ont diminué de 50 % ou 2 472 kilogrammes (kg).
- En 2016, les rejets à l'échelle nationale ont totalisé 2 473 kg.
    - La source la plus importante était le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets. Elle représentait environ 45 % (1 118 kg) des rejets à l'échelle nationale.
- En 2014, un déversement important a été à l'origine de 59 % (3 768 kg) des 6 358 kg de cadmium rejeté.[9]

Figure 8. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016

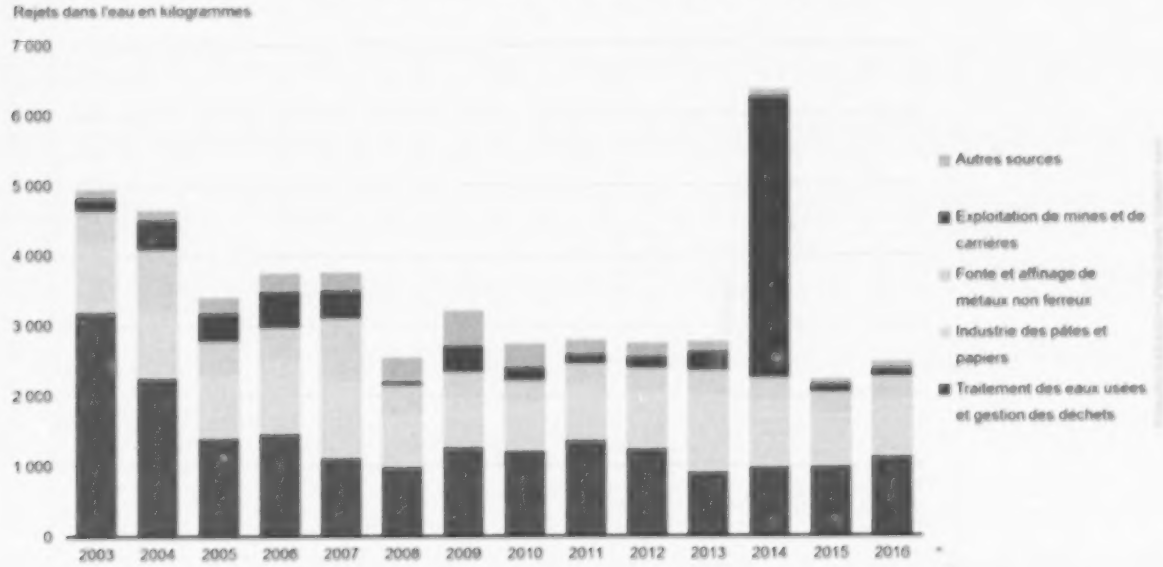

Données pour la Figure 8

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de cadmium élémentaire et de cadmium dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources comprennent les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les Sources des données et méthodes.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

[9] Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

En 2016, 91 % (2 259 kg) du cadmium rejeté dans l'eau provenait du secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets, de l'industrie des pâtes et papiers et de l'industrie de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux.

Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets[10] a contribué à réduire de 84 % (2 077 kg) les rejets de cadmium dans l'eau depuis 2003. L'industrie des pâtes et papiers et celle de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux ont contribué à une réduction additionnelle de 7 % (185 kg) et 5 % (112 kg), respectivement.

Entre 2003 et 2016, la réduction la plus importante des rejets de cadmium dans l'eau était issue du secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets, qui a réduit ses rejets de 65 % (2 077 kg).

L'exposition au cadmium, qui s'accumule tant chez l'humain que chez l'animal, peut être dangereuse pour les deux.

Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- En 2016, l'Ontario a rejeté le plus de cadmium dans l'eau, soit 38 % (931 kg) du total national.
- Entre 2006 et 2016, le Québec a connu la plus forte baisse de rejets.
    - Les rejets ont diminué de 648 kg (61 %).

Figure 9. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016

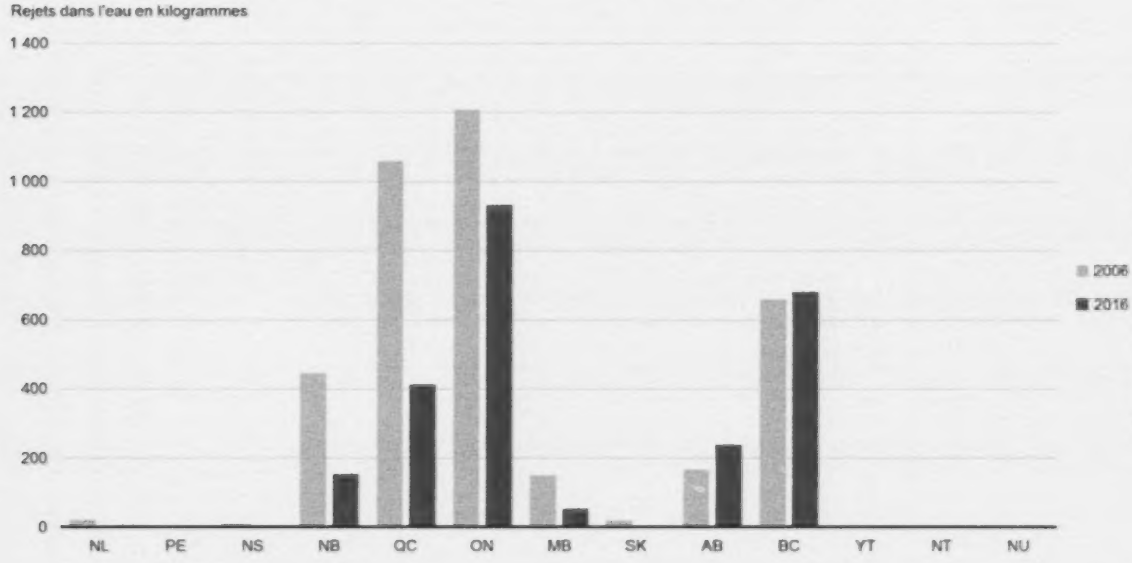

Données pour la Figure 9

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de cadmium élémentaire et de cadmium dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de

[10] Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets comprend les usines de traitement des eaux usées. Les usines de traitement des eaux usées ne produisent pas de cadmium. Le cadmium dans les effluents des usines de traitement des eaux usées provient généralement des rejets industriels dans les réseaux d'égouts.

polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Les rejets de cadmium dans l'eau étaient les plus élevés en Ontario en 2016, représentant 38 % (931 kg) du total national. Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets était la principale source de ces rejets.

Entre 2006 et 2016, le Québec a connu la plus forte diminution de rejets de cadmium. Cette diminution est principalement attribuable à des réductions du secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets. L'Alberta a connu la plus forte augmentation des rejets au cours de cette période. Cette augmentation est le résultat des rejets accrus du secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets.

En 2016, le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets était la principale source de rejets de cadmium en Ontario, en Alberta, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan. L'industrie des pâtes et papiers était la source la plus importante en Colombie-Britannique, au Québec et au Nouveau-Brunswick, tandis que l'exploitation de mines et de carrières était la source la plus importante au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

En 2006, aucun rejet de cadmium n'a été déclaré à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut. Aucun rejet n'a été déclaré au Yukon en 2016.

Rejets de cadmium dans l'eau provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.

Les Indicateurs environnementaux permettent de consulter cette information en ligne au moyen d'une carte interactive. La carte vous permet de vous concentrer sur une zone ou une autre et obtenir des détails sur les rejets de cadmium dans l'eau provenant de chacune des installations.

Figure 10. Rejets de cadmium dans l'eau par installation, Canada, 2016

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants - Données déclarées par les installations en 2016.

À propos des indicateurs

Ce que mesurent les indicateurs

Ces indicateurs permettent de suivre les rejets dans l'eau issus d'activités humaines de 3 substances définies comme toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) : le mercure, le plomb et le cadmium et leurs composés. Pour chaque substance toxique, les données sont fournies à l'échelle nationale, régionale (provinciale et territoriale), par installation et par source.

Pourquoi ces indicateurs sont importants

Le mercure et ses composés, le plomb et les composés inorganiques du cadmium figurent sur la Liste des substances toxiques de l'annexe 1 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999). Cela signifie que ces substances « pénètrent ou peuvent pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à : a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; ou c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

Les indicateurs renseignent les Canadiens sur les rejets dans l'eau provenant d'activités humaines de ces 3 substances au Canada. Ils aident aussi le gouvernement à établir des priorités, à élaborer ou

réviser des stratégies pour informer davantage la gestion des risques et suivre les progrès des politiques mises en place pour réduire ou contrôler ces 3 substances et la pollution de l'eau en général.

Indicateurs connexes

Les indicateurs sur les Émissions atmosphériques de substances nocives permettent de suivre les émissions atmosphériques de 3 substances toxiques, à savoir le mercure, le plomb et le cadmium, ainsi que leurs composés. Pour chaque substance toxique, les données sont fournies à l'échelle nationale et régionale (provinciale et territoriale) et par source. Des informations sur les installations et sur les émissions atmosphériques mondiales sont également indiquées pour le mercure.

Les indicateurs sur l'Exposition humaine à des substances nocives suivent les concentrations de 4 substances (le mercure, le plomb, le cadmium et le bisphénol A) dans la population canadienne.

Collectivités sûres et en santé

Ces indicateurs soutiennent la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la Stratégie fédérale de développement durable 2016–2019 : Tous les Canadiens vivent dans des collectivités propres, durables qui contribuent à leur santé et bien-être.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données pour les indicateurs et les cartes interactives sont tirées de l'ensemble de données normalisées de l'Inventaire national des rejets de polluants (l'Inventaire). Ces indicateurs comprennent la quantité de mercure, de plomb et de cadmium élémentaires dans tout composé, alliage ou mélange rejeté dans l'eau, telle que déclarée dans l'Inventaire selon ses critères de déclaration.

Complément d'information

L'Inventaire est établi par Environnement et Changement climatique Canada (le Ministère). Il comprend les rejets déclarés par les installations industrielles, commerciales et institutionnelles. Il s'agit de l'inventaire canadien, imposé par la loi et accessible au public, des polluants rejetés (dans l'atmosphère, l'eau et le sol), éliminés et transférés afin d'être recyclés. Il renferme les renseignements déclarés par les installations au Ministère en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (la Loi). En vertu de la Loi, les propriétaires ou exploitants d'installations qui fabriquent, préparent, utilisent d'une autre manière ou rejettent une ou plusieurs substances dont l'Inventaire fait le suivi et qui atteignent les seuils de déclaration et répondent à d'autres exigences doivent déclarer annuellement leurs rejets de polluants.

Estimation des rejets dans l'eau

Les rejets dans l'eau sont estimés ou mesurés par l'une des méthodes suivantes :

- systèmes de suivi en continu des émissions
- contrôle prédictif des émissions
- test à la source
- bilan massique
- facteurs d'émission propres à l'installation
- facteurs d'émission publiés
- estimations techniques

Ces méthodes de mesure et techniques d'estimation sont utilisées par les installations pour déclarer leurs rejets (sources ponctuelles) à l'Inventaire. La page Web du programme de Déclaration aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants fournit des renseignements aux propriétaires ou exploitants d'installations tenus de produire des déclarations, ainsi que des précisions sur les méthodes de calcul du programme.

Exhaustivité des données

Étant donné que les indicateurs se fondent uniquement sur la base de données de l'Inventaire, ils ne rendent compte que des rejets des installations qui satisfont aux critères de déclaration. Ces indicateurs ne reflètent donc pas tous les rejets au Canada et se limitent aux principales sources ponctuelles pour chaque substance toxique choisie.

Actualité des données

Les données sont à jour jusqu'en 2016. Les indicateurs sont présentés un an et demi environ après la collecte, en raison du délai nécessaire pour valider, analyser et interpréter les données.

Méthodes

Les indicateurs sont produits en groupant les données de l'Inventaire pour rendre compte des principales sources qui contribuent à la majorité des rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau.

Complément d'information

Couverture des indicateurs

Les données historiques sont fournies à l'échelle nationale et par source pour la période de 2003 à 2016. L'année 2003 a été choisie comme première année pour les rejets dans l'eau, parce que c'est l'année où les critères de déclaration à l'Inventaire ont été mis à jour pour le mercure, le plomb et le cadmium. Pour ce qui est des indicateurs régionaux (provinciaux et territoriaux), les rejets dans l'eau sont fournis pour 2006 et 2016. Les rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau par installation sont indiqués sur les cartes interactives des indicateurs environnementaux.

Classification des sources

Les descriptions des sources pour les indicateurs sont tirées du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de Statistique Canada. Le code à quatre chiffres du système de classification, tel qu'indiqué par les installations, a été utilisé pour la classification des sources pour les données de l'Inventaire. Ces sources ont ensuite été classées comme suit pour les besoins des indicateurs :

- services d'électricité
- traitement des eaux usées et gestion des déchets
- fabrication (sauf les pâtes et papiers)
- exploitation de mines et de carrières
- divers
- fonte et affinage de métaux non ferreux
- industrie pétrolière et gazière
- industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)
- industrie des pâtes et papiers

Le tableau 1 montre la répartition des sources des substances nocives déclarées dans les indicateurs par rapport à celles déclarées par l'Inventaire.

Tableau 1. Correspondance des catégories de source aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement et aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants

Sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	Sources aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
Services d'électricité	Production, transport et distribution d'électricité
Traitement des eaux usées et gestion des déchets	Réseaux d'aqueduc, d'égout et autres
Traitement des eaux usées et gestion des déchets	Collecte des déchets
Traitement des eaux usées et gestion des déchets	Traitement et élimination des déchets
Traitement des eaux usées et gestion des déchets	Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Pépinières forestières et récolte de produits forestiers
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Scieries et préservation du bois
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits chimiques de base
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication d'autres produits chimiques
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits en caoutchouc
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de verre et de produits en verre
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de ciment et de produits en béton
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Forgeage et estampage
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de ressorts et de produits en fil métallique
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Revêtement, gravure, traitement thermique et par le froid et activités analogues
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication d'autres produits métalliques
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance

Sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	Sources aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composantes électroniques
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de matériel électrique
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de pièces pour véhicules automobiles
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Autres activités diverses de fabrication
Exploitation des mines et des carrières	Extraction de charbon
Exploitation des mines et des carrières	Extraction de minerais métalliques
Exploitation des mines et des carrières	Extraction de minerais non métalliques
Divers	Activités de soutien au transport par eau
Divers	Autres services professionnels, scientifiques et techniques
Divers	Hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux
Fonte et affinage de métaux non ferreux	Production et transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)
Industrie pétrolière et gazière	Extraction de pétrole et de gaz
Industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)	Sidérurgie
Industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)	Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté
Industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)	Production et transformation d'alumine et d'aluminium
Industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)	Fonderies
Industrie des pâtes et papiers	Usines de pâte à papier, de papier et de carton

À des fins de présentation, les sources dont les rejets sont moins importants sont parfois regroupées dans la catégorie « Autres sources » dans les tableaux illustrant les rejets par source. Le nom des sources regroupées est énuméré dans la remarque sous chaque graphique.

Changements récents

Les indicateurs régionaux (provinciaux et territoriaux) ont été mis à jour pour montrer une comparaison entre 2006 et 2016.

Mises en garde et limites

Les indicateurs ne reflètent que les rejets dans l'eau issus d'activités humaines, tels que déclarés à l'Inventaire par les installations. Ils ne comprennent pas les estimations de rejets d'autres sources (comme les produits de consommation) au Canada.

Des mises à jour occasionnelles et une vérification de la qualité des données peuvent être effectuées après la publication initiale de l'ensemble de données normalisées de l'Inventaire.

Le nombre et la composition des installations qui déclarent des rejets dans l'eau à l'Inventaire varient chaque année. Cette variation est due au fait que seules les installations qui atteignent ou dépassent le seuil de déclaration sont tenues de déclarer. L'analyse de l'incidence que cela pourrait avoir sur les tendances apparentes n'a pas été faite.

Les installations déclarantes peuvent utiliser des méthodes différentes pour calculer leurs rejets. Ces méthodes varient selon la substance et/ou l'installation et peuvent aussi changer d'une année à l'autre.

Ressources

Références

Environnement et Changement climatique Canada (2017) Accès aux données de l'Inventaire national des rejets de polluants. Version du 14 septembre 2017. Consulté le 21 février 2018.

Renseignements connexes

Environnement et Changement climatique Canada (2017) Utilisation et interprétation des données de l'Inventaire national des rejets de polluants. Consulté le 21 février 2018.

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Rejets de mercure, plomb et cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2016

Année	Cadmium (changements dans les rejets annuels dans l'eau en pourcentage de 2003)	Mercure (changements dans les rejets annuels dans l'eau en pourcentage de 2003)	Plomb (changements dans les rejets annuels dans l'eau en pourcentage de 2003)
2003	0	0	0
2004	-6	-11	-14
2005	-31	40	-13
2006	-24	-11	-21
2007	-24	-33	-41
2008	-49	-44	-14
2009	-35	-10	-32
2010	-45	-32	-22
2011	-44	-7	-29
2012	-45	-54	-43
2013	-44	-45	-47
2014	29	508	499
2015	-55	-68	-61
2016	-50	-63	-62

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. Ce tableau illustre uniquement les rejets dans l'eau déclarés à l'Inventaire national des rejets de polluants en fonction des critères de déclaration de celui-ci touchant les rejets de mercure, de plomb et de cadmium et de leurs composés. Les quantités présentées ne doivent pas être interprétées comme le total exhaustif de rejets de ces polluants dans l'eau au Canada.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2003	306,8	14,1	24,1	35,2	1,5	381,6
2004	272,7	13,3	17,5	26,1	8,2	337,8
2005	435,2	53,4	14,0	29,1	1,0	532,6
2006	226,9	61,6	26,3	20,8	3,5	339,1
2007	169,4	31,2	25,6	24,0	4,1	254,3
2008	149,7	10,7	22,8	25,3	3,9	212,4

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2009	167,6	9,4	83,6	66,5	17,9	345,1
2010	137,9	23,4	71,0	21,9	6,4	260,5
2011	173,6	9,3	68,2	13,2	90,2	354,5
2012	100,3	5,9	43,9	9,1	17,0	176,0
2013	123,6	8,5	34,6	6,2	38,6	211,5
2014	87,4	10,4	47,8	1,4	2 174,4	2 321,4
2015	77,9	5,5	21,7	1,6	14,5	121,2
2016	83,3	30,7	21,0	4,1	3,4	142,5

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. Il comprend la quantité de mercure élémentaire et de mercure dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets de mercure dans l'eau déclarés ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources englobent les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les Sources des données et méthodes.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016

Province ou territoire	2006 (rejets dans l'eau en kilogrammes)	2016 (rejets dans l'eau en kilogrammes)
Terre-Neuve-et-Labrador	0	< 0,1
Île-du-Prince-Édouard	0	0
Nouvelle-Écosse	0,4	0,2
Nouveau-Brunswick	12,2	2,5
Québec	104,9	48,0
Ontario	99,4	23,5
Manitoba	0,5	0,6
Saskatchewan	0,8	11,7
Alberta	46,4	39,9
Colombie-Britannique	74,5	15,6
Yukon	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0,3
Nunavut	0	0
Canada	339,1	142,5

Remarque : Une valeur de « 0 » signifie que la province ou le territoire n'a aucun rejet déclaré. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de mercure élémentaire et de mercure dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets de mercure

dans l'eau déclarés ne représentent qu'une portion des rejets dans l'eau de ce polluant toxique au Canada.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Tableau A.4. Données pour la Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2003	15 487,1	2 583,0	2 253,9	2 112,9	1 901,8	24 338,7
2004	11 526,4	2 886,4	2 881,5	1 925,5	1 631,8	20 851,7
2005	9 472,5	3 340,5	2 778,4	3 713,5	1 964,5	21 269,4
2006	9 899,8	2 365,9	1 874,6	3 429,6	1 569,5	19 139,3
2007	6 417,4	2 370,8	1 819,4	2 252,4	1 396,1	14 256,2
2008	11 582,8	2 424,6	2 194,1	3 274,9	1 493,6	20 970,0
2009	8 489,7	2 252,7	2 148,8	1 614,3	1 957,8	16 463,3
2010	11 973,3	2 117,4	1 526,6	1 343,4	1 938,8	18 899,6
2011	8 974,8	2 908,8	1 518,9	1 876,0	1 886,3	17 164,9
2012	4 686,7	2 800,8	1 773,6	3 074,4	1 642,4	13 977,9
2013	4 660,3	2 423,3	1 483,6	2 388,7	1 905,9	12 861,9
2014	5 114,7	1 849,4	1 768,1	135 562,2	1 417,6	145 712,0
2015	4 395,9	1 637,9	1 336,7	996,7	1 236,7	9 603,9
2016	4 169,2	1 613,6	1 524,2	1 045,4	855,2	9 207,6

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de plomb élémentaire et de plomb dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de plomb dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources comprennent les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les Sources des données et méthodes.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Tableau A.5. Données pour la Figure 6. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016

Province ou territoire	2006 (rejets dans l'eau en kilogrammes)	2016 (rejets dans l'eau en kilogrammes)
Terre-Neuve-et-Labrador	2 000,6	15,1
Île-du-Prince-Édouard	0	5,8
Nouvelle-Écosse	7,3	8,0
Nouveau-Brunswick	811,6	623,5
Québec	2 891,8	2 146,5
Ontario	8 096,8	2 780,9
Manitoba	446,9	355,3

Province ou territoire	2006 (rejets dans l'eau en kilogrammes)	2016 (rejets dans l'eau en kilogrammes)
Saskatchewan	67,8	49,7
Alberta	669,3	333,6
Colombie-Britannique	4 147,1	2 888,2
Yukon	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0,3
Nunavut	0,1	0,8
Canada	19 139,3	9 207,6

Remarque : Une valeur de « 0 » signifie que la province ou le territoire n'a aucun rejet déclaré. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de plomb élémentaire et de plomb dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de plomb dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Tableau A.6. Données pour la Figure 8. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2016

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2003	3 195,1	1 012,2	426,4	181,2	129,7	4 944,6
2004	2 258,8	957,7	867,8	423,8	136,5	4 644,6
2005	1 391,2	931,6	454,0	402,1	229,4	3 408,3
2006	1 452,3	1 076,4	435,3	514,9	267,6	3 746,5
2007	1 115,0	1 104,2	877,7	396,6	264,2	3 757,7
2008	979,1	766,1	394,8	54,2	348,1	2 542,2
2009	1 262,0	710,4	365,4	369,1	509,7	3 216,6
2010	1 212,8	704,5	289,0	189,0	345,6	2 741,0
2011	1 356,3	766,3	321,5	134,5	212,9	2 791,5
2012	1 233,2	823,7	327,0	158,9	200,9	2 743,6
2013	902,2	1 095,6	352,2	268,0	145,9	2 763,8
2014	968,0	960,0	319,5	4 002,8	107,9	6 358,3
2015	976,7	770,0	287,3	114,7	83,8	2 232,5
2016	1 117,9	827,2	314,1	110,5	103,3	2 473,0

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de cadmium élémentaire et de cadmium dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources comprennent les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les Sources des données et méthodes.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Tableau A.7. Données pour la Figure 9. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2006 et 2016

Province ou territoire	2006 (rejets dans l'eau en kilogrammes)	2016 (rejets dans l'eau en kilogrammes)
Terre-Neuve-et-Labrador	22,6	0,8
Île-du-Prince-Édouard	0	1,5
Nouvelle-Écosse	9,2	4,2
Nouveau-Brunswick	446,5	153,2
Québec	1 059,7	412,0
Ontario	1 209,0	931,4
Manitoba	152,3	52,3
Saskatchewan	19,8	0,5
Alberta	168,1	237,4
Colombie-Britannique	659,3	679,5
Yukon	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0,1
Nunavut	0	< 0,1
Canada	3 746,5	2 473,0

Remarque : Une valeur de « 0 » signifie que la province ou le territoire n'a aucun rejet déclaré. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets issus d'activités humaines. L'indicateur comprend la quantité de cadmium élémentaire et de cadmium dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Inventaire national des rejets de polluants.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca